



Lettre du Pays de Haute Mayenne

Pays de Haute Mayenne
Place de Cheverus
53100 MAYENNE
Tél. 02 43 04 64 50
Fax : 02 43 04 64 59
pays@hautemayenne.org

La vie de pays !

VENT PORTEUR VENU DE LA REGION



La Région vient de décider une réforme de ses politiques. Les enjeux financiers sont importants : 5,5 millions d'euros mobilisables sur 2007/2009. Une opportunité à saisir pour stimuler le développement local. A condition d'avoir le temps de se mettre d'accord...

Jusqu'à ce jour, la Région s'appuyait sur un Contrat Régional de Pays (CRP) qui venait compléter différentes politiques sectorielles (CRAPE, Pôle touristique, Habitat, etc.). Ainsi, en janvier 2004, le Pays de Haute Mayenne a signé avec la Région son Contrat Régional de Pays pour 3 ans pour 2,3 M€. Suite au changement de majorité (en mars 2004), la Région revoit ses politiques notamment en souhaitant revenir à l'esprit de la loi Voynet.

Plus de liberté

La Région souhaite laisser plus de liberté aux territoires en fusionnant de multiples aides au profit d'un Contrat Régional de Développement Durable (CRDD) basé sur un contrat territorial unique (CTU). Les taux d'intervention sont plus ouverts (en moyenne 35%, au plus 80%). Des politiques sectorielles sont toutefois attendues sur l'habitat, le Transport, l'Emploi/formation... Tout n'est donc pas encore défini et le territoire dispose de plusieurs mois pour se caler.

Un contrat transitoire dès maintenant !

Pour les territoires déjà engagés dans un contrat avec la Région (comme la Haute Mayenne), il est d'ores et déjà possible d'entrer dans le nouveau dispositif sous une condition : avoir un Conseil de développement. Aussi, des conseils de développement naissent-ils

un peu partout en Pays de La Loire actuellement. Pour la Haute Mayenne, cela est chose faite depuis 3 ans.

Pour cette phase de transition (2005-2006) dans le contrat en cours, une dotation complémentaire est calculée sur le temps restant à courir d'ici l'échéance du contrat (pour la Haute Mayenne janvier 2007) soit 2,1 M€. Attention, cette contribution supplémentaire ne peut être obtenue qu'avec une liste d'opérations nouvelles (ci-jointe) validées dès février 2005 !

L'avis du Conseil de développement

Après concertation entre élus et sur la base des projets en cours identifiés, une décision d'attribution a été soumise au Conseil de développement. Son avis présenté aux élus du Pays figure en dernière page.



S O M M A I R E

- **La Vie de Pays**
Révision des politiques régionales : conséquences..... 1
- **Le Pays en marche**
Horizon Bocage, Energie, Intercommunalités..... 2
- **Nos projets vivent**
Culture et Lecture publique
Formation des salariés..... 3
- **Participons !**
Avis du CD sur la politique régionale ; agenda 4

Opérations nouvelles pour 2005/2006

- Salon du Livre de la petite enfance "Les Bébé Lecteurs"
- Musiques actuelles
- Sensibilisation des habitants au cinéma numérique
- Salles socioculturelles de Lassay et d'Ernée
- Bibliothèque et médiathèque de Pré-en-Pail
- Rénovation de la salle polyvalente de Mayenne
- Centre d'Artisanat d'art à Jublains
- Village Vacances à St Pierre des Nids
- Gîte de la Colmont
- Achat d'un bâtiment pour la CCE (Epicierie sociale, Ram...)
- Complexe sportif couvert de Gorron.
- Salle de sport intercommunale à St Baudelle; réhabilitation de la piscine intercommunale de Gorron
- Zones d'activités économiques du Berry à Martigné et de la Quermignais à Ernée
- Logements sociaux intercommunaux (3 en CCE et 4 en HQE sur la CCV)
- Déchetteries de la CCE et de la CCPM
- Soutien au Conseil de développement et à l'ingénierie du GIP.



Gîte de la Colmont à Gorron

Horizon Bocage

Pour donner aux Paysages et au bocage en particulier des perspectives nouvelles de valorisation économique, culturelle, touristique, environnementale... des acteurs locaux ont travaillé ensemble au sein d'un groupe de travail du Conseil de développement.

Une douzaine de porteurs de projets ont proposé leur idée et un comité d'experts Horizon Bocage (du Conseil de développement) a présélectionné* une dizaine de projets. Entre autres, l'association des 3 rivières propose des animations sur un week-end « Culture et bocage, de jour comme de nuit » ; la communauté de communes de Villaines souhaite aménager le site de la Tourbière des Egoutelles (voir ci-dessous) avec un chantier de jeunes des alentours ; la Chambre d'agriculture fera un diagnostic du Bocage et aidera à la plantation de nouvelles haies (avec un lien avec la filière Bois-décheté pour les chaudières Bois)...



Visite à la tourbière de Egoutelles à Villepail où l'on peut découvrir des plantes carnivores. Un projet d'aménagement est en cours.

* Avec l'appui d'Horizon Bocage, les porteurs de projets doivent maintenant déposer des demandes de subvention aux différents financeurs (GIP, Leader+, autres... ■

Protocole de Kyoto : en pratiques et au quotidien

Bilans énergétiques dans les communes, bâtiments à Haute Qualité Environnementale, formation, développement des panneaux solaires... Un rythme soutenu et encourageant à poursuivre en 2005 avec le programme ATEnEE et l'Espace Info Energie.

Pour mieux accueillir le grand public (permanence tous les mercredis) et les porteurs de projets, l'Espace Info Energie a emménagé dans des bureaux dans l'aile droite de l'Ancienne Mairie (entrée place De Cheverus) à Mayenne. L'équipe s'est agrandie puisque Bernadette Dumas est maintenant aidée par Nicolas Nérembourg, technicien.

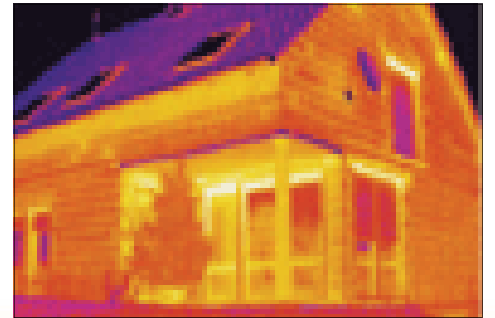
Pour 2005, de nouveaux outils sont à votre disposition pour vous aider à maîtriser les consommations d'énergie.

Les communes peuvent demander un bilan énergétique (analyse des dépenses en énergies et eau) et une analyse thermique (fuite de chaleur repérée grâce à une caméra infra-

rouge) de leurs bâtiments et être aidées par l'Espace Info Energie pour sensibiliser les habitants (exposition, soirées d'information). Certains projets portés par les collectivités pourront être aidés techniquement (comme pour la démarche Haute qualité environnementale) mais aussi financièrement (aide à l'investissement).

Les écoles peuvent demander l'intervention d'un animateur pour sensibiliser les enfants au tri sélectif et aux économies d'énergie.

L'Espace Info Energie peut accompagner des initiatives locales sur l'énergie (ex. groupement d'achat de panneaux solaires de l'association Luciole Energie Plus).



Thermographie : vive l'hiver !

L'Espace Info Energie profite actuellement de l'hiver pour repérer les fuites énergétiques. Le Pays s'est récemment équipé d'une caméra thermique. Le principe est simple : grâce à une caméra infrarouge, le technicien peut repérer les problèmes d'isolation, d'humidité sur les bâtiments publics... Des premiers tests ont eu lieu à Jublains et Averton fin février. N'hésitez pas à prendre rendez-vous à l'Espace Info Energie pour analyser vos locaux. (offre réservée aux collectivités) !

(R)évolution de l'intercommunalité.

Depuis janvier, le Pays de Haute Mayenne propose aux élus des 6 communautés de communes des formations sur les implications d'une récente loi sur leurs actions et compétences .

Le mouvement intercommunal en marche depuis une vingtaine d'années ne cesse d'être renforcé par l'Etat. Cela se vérifie en ce qui concerne les dispositions liées à l'intercommunalité, à l'aménagement du territoire, ou encore aux finances locales. Des changements de fond sont à l'œuvre dans l'organisation des collectivités et la redistribution des compétences (entre communes et communautés de communes).

Selon l'intervenant Vincent Aubelle, il est important que les élus locaux soient en phase sur ces évolutions majeures pour les anticiper dans leur action publique. Pour encourager cette territo-

rialisation, l'Etat actionne plusieurs leviers. Du point de vue financier, la dotation financière apportée par l'Etat aux communautés de communes devient d'autant plus conséquente que la collectivité a intégré des compétences et a mutualisé ses ressources financières (taxe professionnelle). L'Etat demande également aux communautés de communes de mettre au clair leurs compétences en indiquant clairement celles qui sont réellement exercées. Par cette disposition, l'Etat encourage les intercommunalités à actualiser leur projet d'un point de vue qualitatif, mais aussi à intégrer entièrement les compétences mises en œuvre (fonctionnement et investissement).

Ces nouvelles dispositions viennent redéfinir les liens entre les communes et les communautés de communes en renforçant la dynamique territoriale.

Alors, Monsieur le scénographe ?

Lors d'une visite d'équipements culturels en Côte d'Armor, des acteurs locaux on pu rencontrer M. Guillemot, scénographe-conseil à l'ODDC (Office Départemental de Développement Culturel). Au quotidien, ce professionnel accompagne les collectivités dans la réalisation de leurs équipements culturels (salles des fêtes, salles multifonctions) qui sont des investissements lourds. Ils doivent avoir une moyenne de vie d'environ 50 ans d'où l'importance de bien les penser dès le départ pour en garantir une utilisation optimale dans le temps. Plusieurs points clefs sont à prendre en compte : les utilisateurs de la salle, la dimension de l'équipement et les proportions à respecter, l'espace scénique, les gradins rétractables, l'acoustique...



Une des salles visitées, fonctionnelle, accessible et bien intégrée

En Haute Mayenne, un schéma de développement culturel est en cours d'élaboration. Il insiste sur l'importance de la phase de préparation à la conception des équipements culturels pour répondre au mieux aux besoins en matière de diffusion culturelle, y compris pour de petits lieux. Dans ce cadre, M. Guillemot est intervenu sur le territoire pour conseiller sur différents projets de Lassay-les-Châteaux, des Avaloirs et du Pays de Mayenne.

Pour en savoir plus sur la scénographie des salles, consultez le compte-rendu d'une formation animée par M. Guillemot sur le site Internet du Pays ou sur simple demande. ■

Les bibliothécaires dopent la Lecture publique !

En Haute Mayenne, les bibliothèques satisfont aujourd'hui plus de 15 000 lecteurs réguliers sur le territoire. Un résultat lié au travail quotidien des professionnels et bénévoles pour développer un service culturel de qualité sur le territoire.

Par le prêt de livre, par l'organisation d'animations culturelles, par des temps spécifiques pour les enfants... un éventail riche et varié d'activités autour de la lecture est à disposition !

Pour développer ces efforts en faveur de la lecture, les bibliothécaires intercommunaux se lancent dans l'organisation de formations avec le concours du Pays de



Une animation à Gorron : Lecture en Aventure

Haute Mayenne. De l'informatisation au catalogage, la lecture à haute voix, l'approche du livre auprès des bébés lecteurs... autant de thèmes qui seront abordés lors de ces temps de formation ouverts au bibliothécaires, aux bénévoles voire aux usagers.

La première formation sera consacrée à la **mémoire locale**. Sous forme d'un stage de 5 jours (7-8-9 mars et 30-31 mai), une quinzaine de personnes travailleront sur la **sensibilisation aux histoires de vie**, thème récurrent pour le Pays et des projets d'associations.

Pour plus d'information : bibliothèque de Mayenne au 02 43 32 16 27. ■

Vie professionnelle : se former en Haute Mayenne ?

Les communautés de communes cherchent à répondre aux difficultés de recrutement et de transmission des entreprises. Les compétences des salariés doivent être en adéquation en terme de savoir-faire avec le développement économique du territoire.

En complément des dispositifs existants (ANPE), différentes aides ont été mises en place pour inciter à la formation professionnelle en s'appuyant sur les Centres de Ressources d'Ernée et de Villaines-la-Juhel.

Les aides disponibles :

- Les personnes ayant un projet de formation professionnelle et dont le statut ne permet pas d'obtenir d'aides classiques à la formation peuvent bénéficier d'une aide de 70%.
- De plus, des chèques-formation sont à disposition pour aider à la mobilité (entretien d'embauche, concours) pour la formation ou des projets d'entreprises.
- Pour répondre à des problèmes urgents

de locomotion, les communautés de communes peuvent mettre à disposition gratuitement des mobylettes pour des démarches de recherche d'emploi, de formation, de stages...

Renseignements:

Centre de ressources de Villaines
au 02 43 30 13 13
Centre de ressources d'Ernée
au 02 43 05 46 31 ■



Formation en bureautique au Centre de Ressources de Villaines-la-Juhel.

Quand la Poste ne satisfait plus, quelles solutions ?

Toutes les collectivités territoriales informent plus ou moins régulièrement les habitants par l'intermédiaire de bulletins d'information. Le moyen le plus couramment utilisé pour diffuser cette information est la Poste.

Mais depuis quelques temps, ce service est de plus en plus inadapté : secteurs non desservis, impossibilité de choisir une à une les communes que l'on souhaite toucher. Sans parler des hausses des prix (+30% des tarifs pour la distribution en campagne) !

En mars, le Pays lance donc une enquête auprès des mairies pour trouver de nouveaux modes de diffusion de l'information des collectivités.



L'avis « circonstancié » du CD sur la nouvelle politique régionale

Après avoir pris connaissance de la nouvelle politique régionale et après l'analyse des propositions des élus, le Conseil de développement de Haute Mayenne a validé la motion suivante :

Concernant le contrat transitoire CTU proposé pour 2005 et 2006 avec une bonification régionale de 2,1 M€ (voir page 1), le Conseil de développement regrette la mise en œuvre trop rapide de ce contrat qui met la démocratie participative au pied du mur. Il aura été matériellement très difficile aux forces vives du Pays de s'associer à la définition des opérations dans le délai aussi bref de quelques semaines.

Toutefois, le Conseil de développement s'attachera à suivre et évaluer les opérations retenues pour s'assurer de leur réalisation effective. Pour ce contrat comme pour l'avenir, il est souhaitable et nécessaire :

- de lancer des projets, que ceux-ci soient modestes ou importants, répondant bien aux ambitions du Pays selon une approche participative,
- d'être plus en cohérence avec la Charte et ses objectifs de développement durable.

Le Conseil de développement s'attachera à susciter des opérations sur ces thèmes. Il souhaite que le Pays amplifie la démarche participative qui vient de débuter en Haute Mayenne et que les acteurs locaux soient asso-

ciés à la définition, au suivi et à l'évaluation des programmes de développement.

Enfin, le Conseil de développement sollicite également les élus de la Région pour une explication sur le projet régional de développement durable des territoires.

Concernant la nouvelle politique Régionale en faveur des Pays et le premier CRDD de Haute Mayenne à préparer pour la période 2007/2009,

le Conseil de développement juge inopportun de préaffecter les crédits en deux parts : l'une pour les communautés de communes et l'autre pour les « projets Pays ». Ce compromis prématuré, interne au Pays, peut nuire à l'émergence de projets transversaux ou émanant de la société civile. Il n'y a pas d'urgence à enfermer le territoire dans une approche comptable alors que les communautés de communes et les acteurs locaux n'ont pu, ni évaluer le contrat en cours, ni élaborer de nouvelles réponses aux enjeux qui sont les nôtres. De surcroît, personne n'est, à cette date, en mesure d'indiquer quelles seront les conséquences des nouvelles politiques régionales dites sectorielles.

Pour l'avenir du Pays, seule une approche qualitative des projets proposés sera susceptible de rendre efficient les crédits régionaux ou autres. Le conseil de développement sollicite les élus du Pays pour un échange sur une réelle démarche de projet en Haute Mayenne. »

L'agenda

■ « Comment faire vivre économiquement le monde rural ? »

Le Conseil de développement vous invite à une soirée d'information sur la ruralité et l'économie. En collaboration avec les Chambres de Métiers, du Commerce et de l'Industrie, de l'Agriculture...

➔ **Lundi 14 mars 2005 à 20h00 au Lycée Lavoisier à Mayenne.**

■ Forum Bois-Energie

La Fédération des CUMA de la Mayenne organise à St Hilaire du Maine un forum sur la valorisation du bois de haies grâce aux chaudières à bois décheté (avec le soutien de la Région et du programme européen Leader+).

➔ **Samedi 19 mars 2005, en matinée à Saint Hilaire du Maine**

■ « Services à la personne : préparer l'avenir ! »

Le Conseil de développement invite sa commission 4 à faire le point sur les actions en cours dans les communautés de communes et informera sur le Projet de Santé de territoire.

➔ **Lundi 21 mars à 20h00— Espace Grimaldi à Mayenne**

■ Comité de programmation Leader +

(date -limite de dépôt des dossiers : 10 mars)

4 ➔ **Mardi 12 avril 2005**

■ Formation « Prospective Intercommunale : ce qui se prépare... »

Suite à la formation donnée aux élus sur l'évolution et les enjeux des intercommunalités, le Conseil de développement souhaite informer ses membres et les associations sur ce sujet.

➔ **samedi 16 avril 2005 à Mayenne**

■ Des projets « Energies en Haute Mayenne »

Réunion pour la mise en place d'énergies renouvelables sur le territoire et la lutte contre l'effet de serre.

➔ **Samedi 30 avril 2005**

■ Horizon Bocage : des actions pour le Paysage

Présentation des projets sélectionnés

➔ **Mardi 3 mai 2005**

■ Assemblée générale du Pays de Haute Mayenne

➔ **Mardi 31 mai 2005**

Lettre de Pays de Haute Mayenne N° 7 - Mars 2005

Lettre d'information à l'attention de ses membres et partenaires (Conseil de développement, collectivités, acteurs locaux...)

Directeur de Publication : Claude Leblanc

Rédaction : Aurélie Fauque, CD
Crédits photo : Pays de Haute Mayenne., CCBM

Disponible sur :

www.hautemayenne.org ou par courrier sur simple demande.